



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'UNGAVA
VILLE DE CHAPAIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 16 février 2016 à 19h00, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : **Steve Gamache**

Mesdames les Conseillères : **Denise Larouche
Roxanne Tremblay
Lucie Tremblay**

Messieurs les Conseillers : **Daniel Forgues
Jacques Fortin
Guy Lafrenière**

Était également présente à la séance :
Madame la directrice générale adjointe
et greffière suppléante : **Mélanie Gagné**

Était absente à la séance :
Madame la directrice générale et greffière : **Mariève Bernier**

**1.
MOMENT DE RÉFLEXION**

**2.
PRÉSENCES – CONSTATATION DU QUORUM**

Madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante, constate le quorum de la séance.

**3.
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale adjointe et greffière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h 00.

16-02-35

**4.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-36

**5.
DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DES PROCÈS-
VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER ET DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du 19 janvier 2016 et de la séance extraordinaire 25 janvier 2016;



CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance desdits procès-verbaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu des documents déposés;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la dispense de lecture et d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 janvier 2016 et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.
REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

Les membres du Conseil énumèrent leurs représentations politiques depuis la dernière séance régulière.

7.
PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR ET SUR LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

8.
CONSEIL MUNICIPAL

16-02-37 **8.1**
RÉSOLUTION - DÉMISSION DE MONSIEUR STEEVE FORGUES, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Steeve Forgues a déposé le 25 janvier 2016 sa lettre de démission au poste de directeur des Travaux publics et du Service de sécurité incendie de la Ville de Chapais à la directrice générale adjointe ainsi qu'aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier devrait normalement rester en poste jusqu'à l'arrivée de nouveaux directeurs;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

D'accepter la démission de monsieur Steeve Forgues à titre de directeur des Travaux publics et du Service de sécurité incendie.

DE remercier monsieur Steeve Forgues pour les services rendus à la municipalité au cours des dernières années ainsi que pour le professionnalisme qu'il a démontré dans les diverses tâches qu'il a assumées à la Ville de Chapais et de lui souhaiter nos meilleurs vœux de réussite dans ses projets futurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-38 **8.2**
RÉSOLUTION – DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA COALITION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION



CONSIDÉRANT QUE la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) lance un appel aux municipalités pour qu'elles se joignent à la « Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination » et participent à la Coalition internationale de l'UNESCO lancée en 2004;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) endosse l'Appel à une coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination et encourage ses membres à s'y joindre;

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements municipaux ainsi que d'autres paliers de gouvernement ont des responsabilités en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés et des codes fédéraux, provinciaux et territoriaux des droits de la personne, et qu'ils ont donc un rôle important à jouer dans le combat contre le racisme et la discrimination, et dans la promotion de l'égalité et du respect pour tous les citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais s'engage à se joindre à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination, et qu'à ce titre, elle endosse les engagements communs énoncés et s'engage à élaborer ou adapter son propre plan d'action en conséquence;

QUE ces engagements communs et le plan d'action de la municipalité feront par intégrante de la vision, des stratégies et des politiques de la Ville;

QUE la Ville de Chapais établira ses priorités, actions et calendriers, et allouera les ressources conformément à ses besoins particuliers et dans les limites de ses compétences et moyens. La municipalité partagera son savoir-faire et ses bonnes pratiques avec d'autres municipalités participant à la Coalition et présentera un rapport annuel public sur les actions prises en vue de réaliser ces engagements communs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3

16-02-39

RÉSOLUTION – DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PROVINCIALE VISANT À EXAMINER DE FAÇON EFFICACE LA DISCRIMINATION ET LE RACISME DANS LES FORCES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QU'il est de notoriété publique que plusieurs communautés autochtones du Québec et du Canada vivent dans des conditions socio-économiques difficiles, voire inacceptables;

CONSIDÉRANT QUE tant les forces de sécurité que le système d'administration de la justice au Québec sont par conséquent grandement sollicités par ces dites situations;



CONSIDÉRANT QUE ces difficultés causent d'importants problèmes sociaux au sein même de ces communautés;

CONSIDÉRANT QUE les populations autochtone et allochtone cohabitent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;

CONSIDÉRANT QU'en 1983, l'Assemblée nationale du Québec adoptait les 15 principes reconnaissant les Nations autochtones et la nécessité d'établir des relations harmonieuses avec elles;

CONSIDÉRANT QUE le 20 mars 1985, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une motion de reconnaissance des Nations autochtones et de leurs droits;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités et organismes des régions du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue ont également adopté une telle résolution;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires autochtones, l'Honorable Carolyn Bennett, a interpellé les provinces en mentionnant qu'elles avaient beaucoup de responsabilités envers les autochtones;

CONSIDÉRANT QUE les allégations présentées à l'émission « *Enquête* », le 22 octobre 2015 soulèvent des situations de violence à l'encontre des femmes autochtones et de personnes vulnérables en situation d'itinérance;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais s'est engagée à joindre la « *Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination* » par sa résolution 2016-02-38;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du Barreau du Québec, daté du 5 décembre 2014, concernant la justice dans le Nord-du-Québec, soulève des lacunes importantes de l'administration et l'accès à la justice;

CONSIDÉRANT QUE les membres des Premières Nations, les forces de l'ordre et le système judiciaire doivent développer et maintenir de bonnes relations;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais est très préoccupée par les allégations d'abus envers les femmes autochtones et les personnes vulnérables en situation d'itinérance par certains membres des différents corps policiers œuvrant au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les Premières Nations, partenaires et voisins immédiats à la Ville de Chapais, ont demandé au gouvernement du Québec de former une commission d'enquête provinciale visant à examiner de façon efficace la discrimination et le racisme dans les forces de sécurité publique et l'administration de la justice au Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête* (L.R.Q. C-27), le gouvernement peut demander une enquête sur quelque objet qui a trait au bon gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 février 2016;



Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

QUE la Ville de Chapais, solidairement avec ses partenaires et voisins des Premières Nations, demande au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, de former une commission d'enquête provinciale visant à examiner de façon efficace la discrimination et le racisme dans les forces de sécurité publique et l'administration de la justice au Québec;

QU'une copie de la présente résolution soit également transmise aux personnes suivantes :

- Geoffrey Kelley, ministre provincial responsable des Affaires autochtones;
- Martin Coiteux, ministre provincial des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique;
- Luc Blanchette, ministre responsable de la région du Nord-du-Québec;
- Romeo Saganash, député fédéral d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou
- Jean Boucher, député d'Ungava;
- Perry Bellegarde, chef national, Assemblée des Premières Nations;
- Ghislain Picard, chef régional Québec/Labrador, Assemblée des Premières Nations;
- Matthew Coon Come, grand chef, Grand conseil des Cris;
- Raymond Louie, président, Fédération canadienne des municipalités;
- Suzanne Roy, présidente, Union des municipalités du Québec;
- Richard Lehoux, président, Fédération québécoise des municipalités;
- Leaders autochtones cris et algonquins d'Eeyou Istchee Baie-James et de l'Abitibi;
- Matthew Coon Come, président, Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;
- Alain Poirier, président, Administration régionale Baie-James ;
- Maires des villes jamésiennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-40

8.4

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME LISE THÉRIAULT

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Lise Thériault à titre de Vice-première ministre, de ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et de ministre responsable de la Condition féminine;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU



QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Lise Thériault afin de souligner sa nomination à titre de Vice-première ministre, de ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et de ministre responsable de la Condition féminine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-41

8.5

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR MARTIN COITEUX

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Martin Coiteux à titre de ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de ministre de la Sécurité publique;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Martin Coiteux afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-42

8.6

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME DOMINIQUE ANGLADE

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Dominique Anglade à titre de ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et de ministre responsable de la Stratégie numérique;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Dominique Anglade afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et de ministre responsable de la Stratégie numérique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-43

8.7

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR SAM HAMAD

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Sam Hamad à titre de président du Conseil du trésor et de ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes;



Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Sam Hamad afin de souligner sa nomination à titre de président du Conseil du trésor et de ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-44

8.8
RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR PIERRE MOREAU

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Pierre Moreau à titre de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Pierre Moreau afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-45

8.9
RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME JULIE BOULET

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Julie Boulet à titre de ministre du Tourisme;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Julie Boulet afin de souligner sa nomination à titre de ministre du Tourisme.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-46

8.10
RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR FRANÇOIS BLAIS

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur François Blais à titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU



QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur François Blais afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-47

8.11

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JACQUES DAOUST

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jacques Daoust à titre de ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Jacques Daoust afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-48

8.12

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR SÉBASTIEN PROULX

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Sébastien Proulx à titre de ministre de la Famille;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Sébastien Proulx afin de souligner sa nomination à titre ministre de la Famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-49

8.13

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME DOMINIQUE VIEN

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 28 janvier dernier à des changements au Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Dominique Vien à titre de ministre responsable du Travail;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU



QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite madame Dominique Vien afin de souligner sa nomination à titre de ministre responsable du Travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-50

8.14

RÉSOLUTION – MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JEAN BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a procédé le 3 février dernier à des changements dans l'attribution des adjoints parlementaires qui soutiendront les ministres du gouvernement dans la réalisation de leur mandat respectif;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jean Boucher, député de la circonscription d'Ungava, à titre d'adjoint parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais félicite monsieur Jean Boucher afin de souligner sa nomination à titre d'adjoint parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

16-02-51

9.1

RÉSOLUTION – ADOPTION D'UNE POLITIQUE PORTANT SUR LE VOL EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'axe 4 du plan stratégique de la Ville de Chapais 2013-2023 : une municipalité modernisée, performante et orientée vers le citoyen, dont l'une des orientations est de procéder à une saine gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a le devoir de prévenir le vol de biens appartenant à la Municipalité et qu'en vertu de ses obligations de bonne foi et de loyauté envers la Municipalité, la conduite de chaque employé doit être irréprochable;

CONSIDÉRANT QUE ce sujet a été discuté en comité plénier le 8 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte la *Politique portant sur le vol en milieu de travail*;

QUE le maire, monsieur Steve Gamache, et la directrice générale adjointe, madame Mélanie Gagné, soient et sont, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chapais cette politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



16-02-52

9.2

RÉSOLUTION – ADJUDICATION CONTRAT – GROUPE CONSEIL TRAME INC. – SERVICES D’ARCHITECTURE ET D’INGÉNIERIE - RELOCALISATION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CASERNE DE POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, dans sa Planification stratégique 2013-2023, désire être une municipalité modernisée, performante et orientée vers le citoyen, notamment en consolidant et bonifiant les infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offres public (AO-2016-001) a été lancé le 7 janvier 2016 pour la relocalisation du garage municipal et caserne de pompier;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau de la directrice générale adjointe jusqu’au 10 février 2016 à 16h30;

CONSIDÉRANT QU’une seule soumission a été déposée, soit celle du Groupe Conseil TRAME inc. et qu’elle a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adjuge le contrat au Groupe Conseil TRAME inc., au montant de 63 700,00 \$ plus taxes applicables, pour les services d’architecture et d’ingénierie pour la relocalisation du service des travaux publics et de la caserne de pompiers;

QUE la Ville de Chapais autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

10.

RESSOURCES HUMAINES

16-02-53

10.1

RÉSOLUTION - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE CANDIDATURES – RECRUTEMENT D’UN DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Steeve Forgues a remis sa démission à titre de directeur des Travaux publics et du Service de sécurité incendie de la Ville de Chapais;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur des Travaux publics;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

D’autoriser la directrice générale ou la directrice générale adjointe à lancer un appel de candidatures afin de combler le poste de directeur des Travaux publics.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ



16-02-54

10.2
RÉSOLUTION - SUSPENSION SANS SOLDE DE L'EMPLOYÉ
MATRICULE 30-2303

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le matricule 30-2303 a été rencontré le 5 février 2016 concernant un incident survenu le 28 janvier 2016;

CONSIDÉRANT le fait que cet employé a fait preuve d'un manquement sérieux à ses obligations;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais ne peut tolérer un tel comportement de la part de l'un de ses employés;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
RÉSOLU

QUE l'employé matricule 30-2303 soit suspendu sans solde pour une (1) journée, soit le mercredi 24 février 2016.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-55

10.3
RÉSOLUTION - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE
CANDIDATURES RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DU SERVICE
DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Steeve Forgues a remis sa démission à titre de directeur des Travaux publics et du Service de sécurité incendie de la Ville de Chapais;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur du Service de sécurité incendie;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

D'autoriser la directrice générale ou la directrice générale adjointe à lancer un appel de candidatures afin de combler le poste de directeur du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.
FINANCES ET TRÉSORERIE

16-02-56

11.1
RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À
PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER 2016

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions du mois de janvier 2016 s'élevant à 347 631,70 \$ ainsi que la liste des comptes à payer concernant la même période et s'élevant à 92 962,50 \$ soient et sont acceptées telles que déposées.



QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-57

11.2

RÉSOLUTION – AIDE FINANCIÈRE – COMMISSION LOISIR ET SPORT DE LA BAIE-JAMES – PROGRAMME DE BOURSE SPORTIVE NORD-DU-QUÉBEC 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a adopté par résolution la *Politique d'attribution des aides financières* lors de sa séance ordinaire du 17 septembre 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE le Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire est mandaté pour répondre aux demandes d'aides financières, d'en faire l'analyse et de donner un avis au Conseil municipal sur la conformité et la qualité des demandes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a reçu une demande d'aide financière de la Commission Loisirs et Sport de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la direction du Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire :

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été traitée lors du comité plénier du 8 février 2016 ;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde un montant de 200 \$ à la Commission Loisir et Sport de la Baie-James dans le cadre de son programme *La Bourse sportive Nord-du-Québec*;

QUE la somme soit puisée à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-02-58

11.3

RÉSOLUTION - AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DE HOCKEY DES CHEVALIERS DE COLOMB 2016

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a adopté par résolution la *Politique d'attribution des aides financières* lors de sa séance régulière du 17 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire est mandaté pour répondre aux demandes d'aides financières, d'en faire l'analyse et de donner un avis au Conseil municipal sur la conformité et la qualité des demandes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a reçu une demande d'aide financière du Club de hockey des Chevaliers de Colomb ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été traitée lors de plénier du 8 février 2016 ;



Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde une aide financière de 2 250 \$ au Club de hockey des Chevaliers de Colomb dans le cadre du Tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb 2016;

QUE la somme soit puisée à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4

16-02-59

RÉSOLUTION - AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a reçu une demande d'aide financière de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été traitée lors du comité plénier du 25 janvier 2016;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde une aide financière de 100 \$ à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC dans le cadre de sa campagne de collecte de fonds corporative annuelle ;

QUE la somme soit puisée à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.5

16-02-60

RÉSOLUTION – AIDE FINANCIÈRE – CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA JAMÉSIE – DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE MIGRATOIRE JAMÉSIEENNE 2015-2016

CONSIDÉRANT QU'à travers le plan stratégique de la Ville de Chapais 2013-2023, le Conseil municipal s'est engagé à recruter de nouvelles familles (orientation 3 de l'axe 1);

CONSIDÉRANT QUE le CJJEJ a formulé une demande de partenariat financier dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie une aide financière de 500 \$ dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2015-2016;

QUE la somme soit puisée à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



16-02-61

11.6

RÉSOLUTION – AUTORISATION DU PAIEMENT DE 50% DES RETENUS À L'ENTREPRENEUR TRANSPORT F.GILBERT LTÉE POUR LA FERMETURE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de sa résolution 14-09-263, le Conseil de la Ville de Chapais a accordé le contrat de fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Transport F. Gilbert Ltée, pour une somme totalisant 348 032,76 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT le décompte final tel qu'approuvé par WSP au mois de novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE WSP a autorisé la libération de 50% de la retenue sur les factures payées ;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais verse à Transport F. Gilbert Ltée un montant de 17 401,64 \$, taxes incluses, pour les travaux de fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire (LES), soit 50% de la retenue totalisant 34 803,28 \$;

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le poste budgétaire 55-131-12-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.

GREFFE

13.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

13.1

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS POUR L'ANNÉE 2015

Madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe dépose à l'attention des membres du Conseil et de la population, le rapport des permis émis en 2015 et préparé par monsieur Jean-Philippe Lalancette, inspecteur municipal.

Elle précise que le présent rapport concerne le nombre de permis de construction, rénovations et autres, émis durant l'année 2015 et qu'il contient également des comparatifs avec les années antérieures.

L'année 2015 a connu une augmentation de 7 % des permis délivrés pour l'ensemble des secteurs d'activités, soit 114 permis comparativement à 106 en 2014.

La valeur déclarée des travaux pour l'année 2015 est de 2 324 384 \$ comparativement à 1 370 500 \$ en 2014, soit une hausse de 953 884 \$ ou 41 %.

De plus, elle précise les principales variations pour 2015 comparativement à 2014 :

- Nombre de permis : augmentation de 8 permis;
- valeur déclarée pour l'ensemble des permis : hausse de 953 884 \$;
- revenus de permis : augmentation de 1 110 \$;
- nombre de constructions neuves : 3 versus 1 en 2014;
- valeur déclarée pour constructions neuves : hausse de 262 000 \$.



14.
SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

16-02-62

14.1
RÉSOLUTION – AJOUT À LA LISTE D’ACCREDITATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 2016

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, dans son Plan d’action 2013-2018 de sa Planification stratégique 2013-2023, désire encourager et soutenir les initiatives communautaires du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais reconnaît le rôle primordial des citoyens regroupés en organisme dans le rayonnement et l’amélioration de la qualité de vie de la communauté chapaisienne;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a reçu (2) deux nouvelles demandes;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes ont reçu un avis favorable;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 février 2016.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

D’intégrer les deux nouveaux organismes à la liste d’accréditation des organismes 2016 présentée par le Service des loisirs, de la culture et vie communautaire ;

Organisme

- 1 Filles d’Isabelle
- 2 Chevaliers de Colomb

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

15.
TRAVAUX PUBLICS

16.
SERVICE DES INCENDIES

16-02-63

16.1
RÉSOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT DE L’AN TROIS (3) - SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT l’importance de la sécurité incendie pour la Ville de Chapais;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-James (MBJ) a adopté en mars 2012 son premier Schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour le territoire de la Jamésie comprenant le territoire de la MBJ et les villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’adopter le rapport annuel de l’an trois (3) du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, qui se terminait le 31 décembre 2015;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a l'obligation de faire suivre ce rapport annuel à l'autorité du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie-James, à l'attention de monsieur René Pichette;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 février 2016;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte le plan d'action de l'an trois (3) du Schéma de couverture de risques destinés au Service de protection incendie;

QUE le Conseil municipal autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe, à faire suivre ce rapport annuel à l'autorité du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18.
VARIA

19
PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Avant de céder la parole aux citoyens, monsieur le Maire présente les deux lettres explicatives expédiées avec les comptes de taxes 2016. La première porte sur les impacts du nouveau pacte fiscal 2016-2019 conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités, la taxe foncière générale, les taxes de service comme la cueillette des matières résiduelles et de l'eau potable, la taxe environnementale, l'effet du nouveau rôle d'évaluation sur le compte de taxes, d'où proviendront les revenus de la Ville pour 2016 et la répartition de chaque dollar perçu de la taxe foncière générale en fonction des services rendus par la municipalité. La seconde lettre présente le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales mis en place par le gouvernement du Québec. Finalement, monsieur Gamache présente un tableau comparatif du fardeau fiscal d'une résidence unifamiliale avec certaines villes des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Plusieurs citoyens se questionnent sur la hausse vertigineuse de l'évaluation de leur résidence et l'effet sur leur compte de taxes. Des citoyens questionnent la manière dont la firme d'évaluation a réalisé son travail. Monsieur le Maire leur répond qu'il ne peut discuter de leur dossier particulier car il ne le connaît pas. Il invite les citoyens le désirant à prendre rendez-vous les 14 et 15 mars avec la firme d'évaluation CEVIMEC en téléphonant à l'Hôtel de Ville, et ce, afin de discuter avec un évaluateur de leur cas. Advenant qu'ils ne soient pas satisfaits des réponses données, ils peuvent demander une réévaluation de leur résidence en remplissant le formulaire prévu à cet effet et déboursier le montant s'y rattachant.

D'autres citoyens se questionnent sur le budget que la Ville de Chapais a adopté pour 2016 et s'interrogent sur les coupures que la municipalité devrait faire afin de réduire ses dépenses et ainsi alléger le fardeau fiscal des citoyens. Monsieur le Maire leur répond que des compressions ont déjà eu lieu depuis l'an dernier et que d'autres analyses sont en cours afin de réduire les dépenses de la municipalité.

20.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Lucie Tremblay remercie les gens de s'être déplacés afin de s'informer. Elle félicite monsieur le Maire pour le déroulement de la soirée.

Denise Larouche remercie également les citoyens d'être venus ce soir. Elle remercie les participants et les partenaires financiers pour le tournoi de curling au profit du Manoir Pierre-Guénette.

Jacques Fortin remercie les gens pour leur présence. Il est fier d'être chapaisien. Il réitère son support à monsieur le Maire qu'il voit travailler fort pour l'amélioration de la Ville de Chapais. Il demande aux citoyens de garder espoir.

Daniel Forgues a les mêmes propos que son collègue Jacques Fortin.

Roxanne Tremblay félicite monsieur le Maire la tenue de cette séance. Elle rappelle que les membres du conseil travaillent fort pour la municipalité et qu'elle croit en l'avenir de Chapais. Elle mentionne que certains citoyens ont des commentaires blessant sur Facebook concernant la Ville de Chapais.

Guy Lafrenière félicite lui aussi monsieur le Maire. Il explique aux citoyens qu'il croit à la communauté de Chapais et que le conseil doit travailler à fermer d'anciens dossiers qui datent de 20 à 25 ans, ce qui demande beaucoup d'effort, mais qu'on finira par les fermer.

Steve Gamache remercie les membres du conseil pour leur confiance. Il remercie les citoyens à la maison pour leur patience et ceux présents à l'Hôtel de ville d'être venus en grand nombre afin de poser leurs questions. Monsieur le Maire invite les citoyens à la prochaine séance régulière du conseil, mardi le 15 mars.

16-02-64

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE cette séance ordinaire soit levée et terminée.
Il est 21h48.

(Signé)

Steve Gamache
Maire

(Signé)

Mélanie Gagné, directrice
générale adjointe et greffière
suppléante